

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

ADDENDUM

Déploiement complet du guichet d'accès à la première ligne dans Lanaudière

Joliette, le 8 juillet 2022 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière annonce le déploiement complet du guichet d'accès à la première ligne (GAP). Ce guichet a pour objectif de faciliter l'accès aux services de santé pour l'ensemble des personnes qui sont inscrites sur la liste du guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF). Pour Lanaudière, ce sont plus de 63 000 personnes (dites « patients orphelins ») qui peuvent désormais bénéficier des services du GAP.

Plus spécifiquement, le GAP a également pour objectifs :

- D'accompagner et d'offrir des services professionnels de santé adéquats aux personnes admissibles à ce service;
- De proposer des alternatives à la consommation de services aux urgences.

Ainsi, les usagers sans médecin de famille qui ont besoin de services de santé peuvent joindre la centrale d'appels du GAP aux numéros suivants : **514 390-2163** ou **1 833 572-2063** (sans frais) pour obtenir des soins de santé ponctuels et précis. L'équipe de professionnels du GAP recevra les appels des Lanaudois admissibles. À la suite de ces appels et selon leur état de santé, les usagers seront dirigés vers un ensemble de professionnels de la santé : médecins de famille, infirmières praticiennes, infirmières cliniciennes, pharmaciens communautaires, travailleurs sociaux, etc. répartis à travers la région.

Depuis mars dernier, les personnes inscrites au GAMF ont reçu de façon progressive une communication qui annonçait leur admissibilité aux services du GAP. À titre de rappel, toute personne qui n'a pas de médecin de famille doit s'inscrire à la liste d'attente du GAMF. Cette inscription permettra éventuellement aux usagers orphelins de devenir l'utilisateur régulier d'un médecin de famille et, entretemps, ils pourront bénéficier des services du GAP. L'inscription peut se faire en ligne via le lien suivant : quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/inscription-aupres-dun-medecin-de-famille.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications